Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 070-217000983-20250328-D042025-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAONE

Commune de BROTTE-LES-LUXEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROTTE LES LUXEUIL

Séance du 28 MARS 2025

Délibération n° D04/2025

Nombre de conseillers :
En exercice :10 - Présents : 7 + 1 pouvoir - Votants : 7 + 1 pouvoir
Date de la convocation : 21/03/2025 – Date affichage : 01/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 mars, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de Brotte-lès-Luxeuil, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Bernard GIRE.

Étaient présents : Bernard GIRE - Micheline DIZIAIN - Bernadette GIRE - Gaël BEAULIEU - Francis HONORE - Jean-Luc LAURENT - Elise NOIR
M. Emilien BEUGNOT a donné pouvoir à M. Bernard GIRE

Absent excusé : Christine FOUILLET - Olivier VOIRIN

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Micheline DIZIAIN

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

- Vu le projet du budget primitif 2025,
- Vu la délibération n°19 en date du 27 Mai 2022, concernant l'adoption de la nomenclature M57 au 1er janvier 2023, il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que le Maire est autorisé depuis le 1er janvier 2023 et pour toute la durée de son mandat, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.
  - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

BP 2025	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	193 955,98 €	395 210,11 €
Section d'investissement	60 157,00 €	60 157,00 €
TOTAL	**254 702,98 €**	**455 367,11 €**

Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 070-217000983-20250328-D042025-DE

VOTE :	CONTRE		ABSTENTION		POUR	8

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
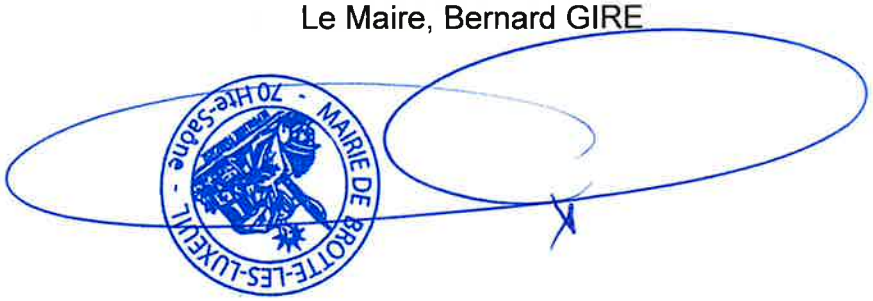
Pour extrait conforme
Le Maire, Bernard GIRE